

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE L'INDEMNITE COMBUSTIBLE****2019/2020**

Dans le cadre du développement de sa politique familiale et sociale, le CCAS poursuit son action de soutien à destination des bacots éprouvant des difficultés à honorer leur facture de chauffage.

Le CCAS est partenaire avec l'**Epicerie Solidaire** de Vulaines-sur-Seine. Celle-ci propose, notamment aux personnes dont les dépenses de chauffage constituent un poste de dépense important, des produits alimentaires et non-alimentaires en libre-service en contrepartie d'une participation financière à hauteur de 10 à 30 % du prix réel de vente. L'économie réalisée sur le poste de dépenses de consommation courante permet, généralement, aux bénéficiaires de s'acquitter de leurs factures de combustibles.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du CCAS a reconduit le dispositif d'indemnité combustible à destination des familles et des seniors.

POUR QUI ?

- Les familles avec au moins un enfant à charge fiscalement, ou un adulte handicapé à charge fiscale titulaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés ;
- Les familles domiciliées sur le territoire de la Commune ;
- Les personnes âgées de 65 ans et plus ou de 60 ans et plus en cas d'inaptitude au travail ;
- Les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité dont les ressources n'excèdent pas 150 % de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

COMBIEN ?

<u>Détermination de l'indice CCAS grâce à la méthode de calcul suivante :</u> (Revenu fiscal de référence divisé par 12 + prestations familiales mensuelles) ÷ nombre de parts fiscales	Montant de l'aide forfaitaire
Indice CCAS inférieur à 800	300 €
Indice CCAS compris entre 800 et 1000	200 €

L'aide est accordée une fois par an et elle est versée directement au demandeur sur présentation des pièces suivantes :

- Le justificatif des ressources (copie avis d'imposition N-1 + avis de versement des prestations familiales le cas échéant)
- Le justificatif de domicile
- Un relevé d'identité bancaire
- Le justificatif d'allocation précitée

NOM et Prénom : Né(e) le :
 Adresse :

 Tel : Courriel :

Le don de bois de la part du CCAS ayant lieu occasionnellement, disposez-vous d'un chauffage au bois ?
 Oui Non Dans la positive, quelle est la taille de bûches requise ?

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

Le
Signature